

*Histoire des traductions en langue française – XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914)*. Sous la direction d'YVES CHEVREL, LIEVEN D'HULST et CHRISTINE LOMBEZ. Lagrasse, Éditions Verdier, 2012. Un vol. de 1376 p.

À n'en pas douter, le présent volume et au-delà toute la série à laquelle il appartient feront assurément date. La formule est largement galvaudée, mais dans le cas présent, elle s'impose sans discussion. Ce premier volume de l'*Histoire des traductions en langue française* (HTLF), qui traite le XIX<sup>e</sup> siècle, ouvre une série qui en comportera quatre (les trois autres étant consacrés aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s., XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. et enfin au XX<sup>e</sup> s.). Aucun nom ne figure sur la couverture du volume comme pour mieux souligner le caractère collectif de ce projet (une soixantaine de chercheurs pour ce seul volume du XIX<sup>e</sup> s.), néanmoins, la série a pour chefs d'orchestre Yves Chevrel et Jean-Yves Masson. Ce volume précisément consacré au XIX<sup>e</sup> s.<sup>1</sup> a trois maîtres d'œuvre : Yves Chevrel, Lieven D'hulst et Christine Lombez. Lourd de près de 1400 pages, c'est le genre d'entreprise qui aurait pu ou dû décourager n'importe qui. On soulignera, au passage, le prix relativement accessible du volume (48 €, c'est presque un exploit !) compte tenu de la somme de travail qu'il représente.

L'HTLF se donne pour but de combler un manque criant dans la bibliographie française, à savoir une synthèse sur le rôle et les modalités de la traduction et ses conséquences dans le paysage culturel francophone, en quinze chapitres plus ou moins autonomes pour ce volume consacré au XIX<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, le souhait d'Y. Chevrel et de J.-Y. Masson se lit dans l'avant-propos à travers les mots d'Antoine Berman (dans *L'épreuve de l'étranger*, c'est Berman qui souligne) : « La constitution d'une histoire de la traduction est la première tâche d'une théorie *moderne* de la traduction. » (p. 7). Bien entendu, il n'était pas question de réaliser la totalité du projet d'Antoine Berman, à savoir une histoire *mondiale* de la traduction, l'HTLF se limite donc au domaine français, ou plus exactement francophone, comme l'expliquent les deux professeurs de Paris-IV : « Il nous a paru non moins indispensable d'étudier les traductions *en langue française*, c'est-à-dire de ne pas nous restreindre à celles éditées sur le seul territoire français : ce qui est pertinent en matière de traduction, c'est la langue ; notre objet d'étude est donc la langue française considérée comme langue de traduction, quel que soit le pays où les traductions ont été publiées. » (p. 9). Le corpus se limite aux traductions publiées et donc disponibles pour le lecteur et l'ouvrage entend bien démontrer qu'une traduction est un objet historique qui s'inscrit dans un contexte. Le but de l'HTLF n'est pas de juger ces traductions, parfois oubliées, mais de tenter de « leur rendre justice » (p. 11). L'HTLF n'est pas non plus une histoire des théories françaises de la traduction : les auteurs insistent sur ce point. *Confronter* théories et pratiques est au cœur du projet : « les discours sur la traduction se sont certes accumulés ; en étudier la succession au fil du temps ne permettrait en aucun cas de rendre compte de ce qu'a été la *réalité* de l'activité traduisante considérée dans tous ses aspects, depuis les conditions de travail des traducteurs jusqu'à la manière dont leurs traductions ont été éditées et diffusées, en passant par une analyse des manières de traduire. Dans quelle mesure les pratiques correspondent-elles en effet aux théories affichées ? » (p. 8). On ne s'étonnera donc pas de trouver dans le volume un premier chapitre – le plus conséquent de l'ouvrage – consacré aux théories, suivi d'un chapitre consacré à la figure du, ou plutôt, des traducteurs, de leurs profils.

---

1. Pour être plus précis, à la période 1815-1914. Le découpage est ainsi justifié : « Ni 1815 ni 1914 ne représentent des ruptures totales, mais on peut sans doute admettre que ces deux dates offrent des repères assez solides quand il s'agit de mesurer la façon dont les Français se situent par rapport à l'étranger. » (p. 32).

## Théorie et contexte

Sans grande surprise, le romantisme passant par là, le XIX<sup>e</sup> s. marque un tournant dans le rapport à la traduction et la conception que l'on en a en France. Les débats sur la traduction sont très nourris dès les années 1820-1830 – même si les auteurs soulignent les écarts qu'il peut exister entre les discours théoriques et les pratiques traductives. Néanmoins, pas d'ouvrage théorique majeur français à l'époque de même que ne sont presque jamais cités les théoriciens d'outre-Rhin. Progressivement, au fil du siècle, disparaît la pratique de l'imitation pour laisser place à une conception de la traduction plus proche de celle à laquelle nous sommes habitués aujourd'hui. Deux pôles se dessinent entre les tenants de la fidélité, privilégiant une traduction « calque » de la langue originale ou « mot à mot » (quitte à ce qu'elle serve de « brouillon » pour une version plus retravaillée par la suite, souvent par un écrivain) et ceux qui privilégient davantage le génie de la langue d'arrivée et l'élégance. On voit déjà en germe – en faisant un léger anachronisme – l'opposition entre sourciers et ciblistes. La notion d'effet sur le lecteur est elle aussi déjà présente dans les débats et les préoccupations des traducteurs.

On le constate aisément, le XIX<sup>e</sup> siècle pose l'essentiel des problématiques qui occupent encore les traducteurs et la traductologie aujourd'hui. L'autre domaine où l'importance du siècle est déterminante est celui de la terminologie : en effet, d'une part, les sens des mots évoluent entre le début du siècle et la Belle Époque et d'autre part le lexique s'enrichit dans ce domaine. Les termes se précisent – les dictionnaires ont leur part dans ce travail – et se technicisent pourrait-on dire. Le flottement entre « traduction », « interprétation », « version » et les autres termes appartenant à l'isotopie se diversifient et se différencient, permettant un débat plus affiné.

Dans le second XIX<sup>e</sup> s., le regard juridique sur la traduction évolue aussi considérablement (voir en particulier p. 108 *sqq.*), modifiant les conditions de travail des traducteurs, présentés d'emblée comme les oubliés des études de traductions. Peu à peu, l'activité devient un métier, mais rares sont ceux qui en vivent de manière exclusive, qu'ils soient fonctionnaires, employés ou à leur compte. Bien souvent les traducteurs – et plus encore les traductrices – sont rémunérés de manière assez aléatoire. Par ailleurs, on peut véritablement parler de « nègres » de la traduction puisqu'il arrive que des anonymes fassent le travail préparatoire fournissant « un texte brut » (p. 171) à une personnalité qui appose son nom à la traduction qu'il a simplement remise en forme. La condition du traducteur reste donc précaire : « paradoxalement, ceux qui bénéficient d'une certaine visibilité historique sont principalement ceux pour qui la traduction ne fut qu'une activité annexe. » (p. 185).

Ces deux chapitres sont suivis d'un troisième consacré au renouveau des traductions d'œuvres antiques. La traduction et la retraduction des œuvres antiques gréco-latines reste une part absolument majeure de la production en langue française en matière de traduction (en particulier lorsqu'elle est le fruit d'universitaires ou de professeurs). Elle bénéficie toujours d'un capital de reconnaissance (sur le plan financier, sur celui du prestige, etc.) plus important que la traduction issue de langues vivantes, malgré l'aspect très concurrentiel du secteur puisque les traducteurs de langues anciennes sont encore très nombreux par rapport aux traducteurs de langues vivantes (en particulier en dehors de l'anglais et de l'allemand, la domination de ces deux langues, et surtout de la première, restant encore bien d'actualité). À titre d'exemple, on compte une trentaine de traductions complètes en français des *Odes* d'Horace sur la période 1815-1914. De manière plus générale, la poésie ancienne représente tout au long du siècle la majorité des traductions. Si l'accès à l'Antiquité gréco-latine est renouvelé (p. 229), en revanche, les textes latins du Moyen Âge restent assez peu prisés. Ce sont plutôt les textes médiévaux européens en langue vulgaire qui font l'objet de traductions avec des stratégies traductives extrêmement variées.

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit le développement de la philologie qui se traduit par un intérêt croissant porté à d'autres littératures antiques orientales et asiatiques notamment (en sanskrit, farsi, etc.). La méconnaissance du public pour ces univers exotiques favorise la publication de traductions plus savantes, accompagnées d'introduction et de commentaires expliquant le contexte, les concepts et les principes de traduction. Se multiplient aussi en parallèle des traductions-adaptations pour le grand public, plus ou moins respectueuses du texte original. Néanmoins la diffusion de ces textes très méconnus reste le fruit d'un petit groupe de traducteurs et d'érudits.

Un dernier chapitre contextualisant fait la part belle aux données objectives, chiffrées et statistiques, en tenant compte aussi des évolutions techniques qui bousculent le paysage du livre. Il y est démontré que la traduction de romans européens en français reste constamment à un niveau élevé. Le rôle des revues est aussi à ne pas négliger dans la diffusion des littératures étrangères. Les données chiffrées permettent également de constater qu'il y a en quelque sorte trois attitudes face à la traduction en France au XIX<sup>e</sup> s. Si la pratique se développe beaucoup pendant le premier – avec une domination sans partage des traductions des romans de Walter Scott – et le dernier tiers du siècle, en revanche le deuxième tiers est marqué par une fermeture, un repli sur soi culturel en France (p. 287 *sqq.*). Enfin, peu à peu se mettent en place de véritables stratégies éditoriales vis-à-vis de la littérature étrangère (collections, dialogue avec l'auteur, etc.). Un exemple très détaillé, celui de Hachette, offre une illustration concrète de ces phénomènes (p. 292 *sqq.*).

## Genres

L'approche de l'HTLF concernant les genres littéraires se fait par une double entrée, si l'on veut : en fonction tout d'abord de la langue, et si besoin, ensuite par un affinement de la chronologie interne et spécifique à chaque genre.

Le principal problème qui agite le XIX<sup>e</sup> siècle à propos de la traduction de la poésie est la question de savoir s'il faut traduire en vers ou bien en prose : les deux pratiques vont toujours coexister. La date qui semble véritablement marquer le siècle est celle de la publication du *Paradis perdu* de Milton dans la traduction de Chateaubriand. Celui-ci choisit en effet, pour « coller » le plus possible à la littéralité du texte, de « brutaliser » la langue française au point d'interpeller ses contemporains et d'introduire dans les esprits une nouvelle manière de traduire. Quelques grandes lignes de fond se détachent par ailleurs : tout d'abord un engouement pour la poésie populaire – mais paradoxalement presque toujours traduite dans un français « classique » – et plus largement la poésie qui passe pour être l'expression des âmes des nations. C'est ainsi que les textes épiques de toutes les époques connaissent un mouvement de traduction assez remarquable. Les anthologies à auteurs multiples, souvent motivées par un thème ou bien une origine, se multiplient également.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est le moment où s'élabore une sorte de panthéon théâtral européen en France (Shakespeare, Schiller, Lope de Vega...) avec la mise en route de projets éditoriaux très ambitieux – pensons au projet de l'éditeur Ladvocat, (p. 463 *sqq.*) ou bien à la traduction de toute l'œuvre de Shakespeare par F.-V. Hugo. La tragédie grecque figure en bonne place avec de nombreuses retraductions, contrairement à la tragédie latine, totalement délaissée. Le nombre de traductions de pièces de théâtre s'accroît très nettement, même si la position hégémonique du théâtre français en Europe freine quelque peu la diffusion des théâtres étrangers. La spécificité du genre théâtral fait que l'on voit apparaître deux catégories de traductions : les traductions plus littérales, plutôt destinées à être lues, et les traductions pour la scène pour lesquelles les traducteurs, compte tenu des besoins de la représentation, doivent souvent adapter les pièces qu'ils traduisent. Deux acteurs supplémentaires entrent dans l'atelier de la traduction si l'on peut dire : les directeurs de théâtre et les metteurs en scène. Il

faut en effet souligner le rôle fondamental de personnalités comme Antoine ou Lugné-Poë autour du Théâtre de l'Œuvre dans la diffusion des pièces étrangères en France.

La traduction romanesque (ou plutôt de ce que les auteurs de l'HTLF appellent « prose narrative ») au XIX<sup>e</sup> s. reste marquée par de très nombreuses traductions assez libres qui doivent avant tout être lucratives, ouvrant très grandes les portes au roman populaire. En effet, ces traductions n'ont « aucune ambition philologique ; elle[s] résulte[nt] d'un calcul purement commercial. » (p. 596). La traduction romanesque alors illustre bien ce passage à une *industrie* du livre où de nombreuses pratiques douteuses ont cours. Les auteurs vont même jusqu'à remarquer dans certains cas que « tous les acteurs de la chaîne éditoriale semblent d'accord pour accorder à la lettre du texte original une importance à peu près nulle. » (p. 612). L'essentiel est bien, à partir d'un roman étranger, de constituer un roman qui puisse plaire au public français quitte même à changer totalement le dénouement de l'histoire – voir par exemple le cas de Halpérine-Kaminsky traduisant *Les frères Karamazov*, (p. 623 *sq.*). Le chapitre reprend quelques données statistiques du chapitre IV : c'est le roman anglais qui constitue le plus gros réservoir de traductions, suivi par les traductions depuis l'allemand. Le russe figure en bonne place puisque c'est la grande époque de la découverte et du succès des romanciers russes en France. Si certains univers linguistiques sont un peu délaissés (domaines hispanique, lusophone...), en revanche, les cultures plus lointaines sont diffusées. C'est aussi au XIX<sup>e</sup> s. qu'a lieu la première traduction d'un roman chinois directement depuis la langue chinoise sans passer par une autre langue.

Inversement, les origines des textes traduits pour la jeunesse sont nettement moins variées et majoritairement européennes (même si le monde hispanique est absent) ou étatsunienne. Les genres traduits sont variés (même si les contes occupent à eux seuls un espace conséquent) et quelques futurs incontournables se taillent très rapidement une place qu'ils garderont (Grimm, Andersen, le personnage de Robinson...). Les autorités religieuses gardent dans l'ensemble une influence très marquée sur la littérature de jeunesse et elles n'hésitent pas à réécrire certains textes jugés trop protestants ou pas suffisamment édifiants. Dans une optique plus technique, de manière générale, « les traducteurs ne font guère de place à l'étranger » (p. 685), les prénoms sont souvent francisés et les transpositions nationales fréquentes. Néanmoins, et c'est l'une des principales conclusions du chapitre, « les libertés prises par rapport au texte initial ne sont pas fondamentalement différentes selon que le traducteur destine son travail à un lecteur adulte ou à un lecteur enfant. » (p. 722).

Le chapitre IX, moins attendu, interroge l'établissement et le bouleversement d'un panthéon de littérature étrangère, ou, en d'autres termes, cherche à identifier quelles traductions sont devenues des classiques. Si certaines se démarquent, la plupart des traductions devenues canoniques au XIX<sup>e</sup> (et qui le sont parfois encore) le sont parce que le traducteur est un écrivain de renom beaucoup plus que par la valeur intrinsèque de la traduction : les exemples les plus évidents sont ceux de Nerval et de Baudelaire.

### **Domaines du savoir**

Deux chapitres parmi ceux qui traitent des domaines du savoir présentent des problématiques similaires : le chapitre X, consacré à l'Histoire, et le XIV, consacré aux récits de voyage. En effet, dans les deux cas, on a affaire à des pratiques d'écriture qui vont majoritairement migrer, au cours du siècle, d'un domaine littéraire vers un domaine scientifique, et par conséquent, la manière de traduire va s'en ressentir. Le goût pour l'Histoire des autres nations se développe et avec lui les traductions de textes qui les racontent. On notera une singularité linguistique dans le panorama des textes traduits dans ce domaine : le nombre de textes traduits de l'arabe est nettement plus important qu'ailleurs dans le contexte du premier XIX<sup>e</sup> s. avec l'idée sous-jacente que ces traductions sont bénéfiques pour le fonctionnement de la colonisation de l'Afrique du Nord. Quant à la littérature de

voyage, elle provient en grande partie d'une langue, l'anglais, montrant, comme dans le domaine du roman, qu'une aire culturelle est en train de s'affirmer fortement.

Le chapitre XII traite de la traduction des textes philosophiques et montre là encore le règne massif de deux langues vivantes, l'anglais et/ou l'allemand (avec trois figures majeures qui focalisent l'attention des traducteurs : Kant, Hegel et Nietzsche), suivies de très loin par les autres langues. Le nombre de traductions permet également de constater un regain d'intérêt de l'époque pour Aristote. Les problèmes de traductions posés en philosophie rejoignent, en partie, ceux qui sont évoqués par le dernier chapitre de cette HTLF, ceux des textes religieux. La précision de la langue est absolument indispensable, mais par moments, on ne saurait totalement s'abstraire des jeux avec le langage que les textes mettent en œuvre. Concernant la Bible, certaines habitudes perdurent, comme une forte démarcation entre Ancien et Nouveau Testament, à tel point que ce sont souvent des traducteurs différents qui traitent l'un ou l'autre. Un corpus non négligeable de textes théologiques des Pères de l'Église est aussi mis à disposition des lecteurs francophones. Si le domaine biblique est le plus dense évidemment, cela ne veut pas dire pour autant que les autres religions soient délaissées : les textes hébraïques et islamiques se voient dotés d'outils qui les rendent plus accessibles au plus grand nombre, et les spiritualités orientales et extrême-orientales font l'objet de traductions tout à la fois plus rigoureuses et plus ouvertes aux non-spécialistes.

Deux chapitres concernent des domaines où le style a bien peu d'importance comparé au contenu de ce qui est dit : celui consacré aux sciences et techniques et celui consacré aux écrits juridiques. Dans le premier domaine, on remarquera qu'assez souvent les traductions avancent masquées et que si elles sont des traductions, elles ne le disent pas toujours. Par ailleurs, alors que dans d'autres domaines, la pratique est encore courante, la traduction scientifique refuse catégoriquement le passage par une langue relais. La plupart des traducteurs sont déjà des traducteurs spécialistes du domaine (médecins pour les sciences du vivant, physiciens pour la physique, etc.) dans la mesure où les traducteurs souffrent souvent de l'absence du lexique spécialisé dans les dictionnaires. Néanmoins la traduction est « devenue une activité normale de la “science normale” » (p. 1003). La traduction juridique pratique elle aussi beaucoup l'invisibilité du traducteur qui reste très fréquemment anonyme. La traduction de textes juridiques étrangers permet la confrontation et l'enrichissement des systèmes juridiques mais dans des cas de bi- voire trilinguismes nationaux, elle est d'un usage très immédiat et pragmatique. Le chapitre propose l'analyse de plusieurs cas (Canada, Belgique, Suisse, Luxembourg et Alsace-Lorraine) où la traduction vers le français a eu une importance majeure au cours du siècle.

On conclura rapidement en disant que le volume compte bien entendu quelques passages qui se font écho et qui redoublent certaines données. Le lecteur se posera peut-être la question du choix du papier pour une telle entreprise : n'aurait-il pas été préférable d'opter pour une version informatique, sur internet, qui pourrait facilement être réactualisée ?

Toutefois, l'ouvrage aura bien prouvé, selon la belle formule des auteurs, que « les traductions font partie intégrante de la vie des nations » (p. 14) et qu'elles ont – peut-être plus au XIX<sup>e</sup> siècle qu'à n'importe quel autre moment de l'Histoire – bouleversé l'image du patrimoine écrit en français. Le XIX<sup>e</sup> siècle est assurément un moment où les critères d'appréciations des traductions évoluent (passage des belles infidèles aux traductions plus philologiques) donnant plus d'importance à la pratique de la traduction et c'est probablement l'idée que l'on doit retenir – si l'on ne doit en retenir qu'une – de cette somme que constitue l'HTLF-19<sup>e</sup>.